

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	30

Séance du 04 février 2010

L'an deux mille dix

et le 04 février,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

**PRESENTS** : M. VULPIAN Claude - MAIRE

M. SAMBAIN Maurice - MME LEXCELLENT Marie-Rose - M. TEIXIER Dominique - M. PETITJEAN Daniel - MME HENRY Mireille - MME GILLES Christine - M. VULPIAN Patrice - ADJOINTS

MMES LAUFRAY Olga - DELENAT Josette - MM. BERNOT Georges - NIOX Christian - MME AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak - JACQUOT Rémy - MMES FARENQ Jeanine - BOUYA Corine - de CHAZERON-FELICI Nathalie - MELLE AMBROSIO Angélique - MM. BONO Guy - SANTILLI Jérôme - CARGNINO André - CONSEILLERS MUNICIPAUX

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : - MME EYRAUD Marlène - MM. BERTON Christian - BARBE Paul - TARDIEU Jean-Luc - TOSI Michel - MMES IBANEZ-QUENIN Stéphanie - MICHEL Françoise - M. LE PALABE David

**ABSENTS** : MELLES BEUCHAT Danielle - DUQUESNAY Charlène - MME CUCCIA Andrée

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

**N° 01/10 - REALISATION DE TRAVAUX DE PROXIMITE – PROGRAMME 2010 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE**

M. PETITJEAN rappelle à l'assemblée que le Conseil Général des BdR poursuit sa politique d'aide aux communes pour la réalisation de travaux de proximité.

L'aide apportée par le Conseil Général atteint 80% du montant des travaux plafonné à 75 000 € HT par opération.

Pour l'année 2010, le programme est le suivant :

- Travaux dans les écoles
- Travaux dans les équipements sportifs
- Travaux d'aménagement du parking de la salle Aqui Sian Ben
- Travaux d'aménagement de l'avenue César Bernaudon
- Aménagement d'un groupe sanitaire au Foirail
- Réalisation d'un réfectoire à la Halte-Garderie
- Travaux sur les terrains de sport

En conséquence, M. PETITJEAN demande à l'assemblée de bien vouloir autoriser M. le Maire, à :

- solliciter de M. le Président du Conseil Général, l'aide escomptée pour les opérations énumérées ci-dessus,
- faire réaliser les travaux correspondants

Oùï le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 04 février 2010.

LE MAIRE